Programme "Jeunesse en action" (2007-2013); pouvoirs d'exécution de la Commission

2008/0023(COD) - 14/02/2008

Le Conseil a adopté, après un échange de vues, les messages clés formulés dans le domaine de l'enseignement et de la formation à l'intention du Conseil européen des 13 et 14 mars à Bruxelles. Ces messages mettent en exergue un certain nombre d'actions et de questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil européen à un stade important pour la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. Ils portent essentiellement sur la mise en œuvre de stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie et invitent les États membres à prendre des mesures concrètes pour: i) remédier à l'absence de progrès en ce qui concerne l'aptitude des jeunes à lire et à écrire et réduire le nombre de ceux qui quittent l'école prématurément; ii) améliorer les niveaux de qualification atteints par les migrants; iii) rendre la profession d'enseignant plus attractive pour les meilleurs diplômés; iv) inciter davantage d'adultes à tirer parti des possibilités d'éducation et de formation, à savoir :

- le triangle de la connaissance (éducation, recherche, innovation) : les États membres doivent notamment mettre l'accent sur le rôle essentiel que jouent l'enseignement et la formation dans la promotion de la créativité et de l'innovation;
- le dialogue interculturel : il faut pourvoir les individus des compétences nécessaires pour participer à ce dialogue;
- la mobilité transnationale qui devrait devenir une pratique courante dans l'enseignement supérieur et être davantage encouragée dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelles.

Le Conseil a par ailleurs invité la Commission à présenter au plus tard fin 2008 une proposition de cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation. Le débat qui a essentiellement porté sur les questions suivantes:

- l'importance des compétences de base et de la formation des enseignants;
- l'efficacité de la méthode ouverte de coordination et le rôle de l'apprentissage en équipe, les indicateurs et les critères de référence concernant en particulier la stratégie de l'UE pour l'après 2010;
- la question particulière du décrochage scolaire et le moyen de remédier à ce problème, y compris par une aide plus importante aux écoles défavorisées, une coopération plus étroite entre les enseignants et les parents, des programmes d'encadrement et une attention spéciale aux enfants issus de l'immigration.